Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 75 (1967)
Heft: 3

Quellentext: Deux billets inédits de Benjamin Constant
Autor: Constant, Benjamin de

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Deux billets inédits de Benjamin Constant

Paul-François Dubois (1793-1874), auquel s'adressaient les deux billets que l'on va lire, était le fondateur avec Pierre Leroux, le directeur-général et l'un des collaborateurs les plus en vue du *Globe*. Cette feuille célèbre, « qui unissait la solidité d'un livre à la rapidité d'action d'un journal » [1], lancée en 1824 comme un magazine littéraire et philosophique, ouvert à toutes les idées nouvelles, devint politique en 1828, sous l'impulsion de Dubois principalement, et quotidienne en 1830. La révolution et le triomphe de ses idées entraînèrent presque aussitôt sa disparition en tant qu'organe libéral.

« Proscrit de l'Université » après avoir exercé dès 1814 divers professorats, destitué pour ses opinions, P.-F. Dubois était « l'âme du journal ». Il se lança après Juillet dans une carrière politique. Inspecteur général de l'Université dès 1830, il fut, en 1840, nommé directeur de l'Ecole normale, en remplacement de Victor Cousin.

Les 15 et 19 février 1830, il avait publié dans *Le Globe* deux articles dont il était l'auteur : « La France et les Bourbons en 1830. » [2] Traduit en Cour d'Assises, il fut condamné le 3 avril à quatre mois de prison et deux mille francs d'amende, pour attaques contre l'autorité constitutionnelle du roi, excitation à la haine et au mépris du gouvernement, etc. C'est donc à un prisonnier, et à un prisonnier politique, que Constant, six semaines avant les journées de Juillet, s'adresse.

---

[1] Sur P.-F. Dubois, dit aussi : Dubois de la Loire-Inférieure, voir : EUGÈNE HATIN, *Histoire de la presse en France*, Paris 1861, t. VIII, p. 495-507. Sur *Le Globe*, ce même passage et : CHARLES LEDRÉ, *La presse à l'assaut de la monarchie*, 1815-1848, Paris 1960, en part., p. 88, 230 et 254.

[2] Constant, le 22 février, avait pris à la tribune de la Chambre la défense du *Globe*, accusé avec d'autres journaux de vouloir changer la dynastie. Voir à ce sujet : PAUL BASTID, *Benjamin Constant et sa doctrine*, t. I, p. 446, Paris 1966.

à Monsieur
Monsieur Dubois
Paris

Je vous remercie mille fois Monsieur de l'envoi du Globe que je désirais vivement avoir, pour le dernier livre des deux volumes que j'achève dans ce moment. Certes, je m'empresserai de vous envoyer ces volumes qui complettent l'ouvrage et auxquels je travaille sans relâche. Si vous étiez encore dans le lieu où vous expiez une belle action et un grand courage, j'irais vous le porter. J'ai été bien flatté du jugement du Globe sur les Mélanges et les Cent jours, et j'espère que vous trouverez dans les résultats de ma prochaine publication des sentimens analogues à ceux que vous professez. Vous me feriez presque me féliciter de votre captivité, en me promettant un examen de ce livre ; mais il y aurait trop de personnalité à me réjouir d'une injustice et d'un malheur public.

Agréez l'hommage de mon sincère attachement et de ma haute considération.

Paris 12 juin 1830 B. CONSTANT

Le second billet n'est qu'une suite du premier. On est alors à moins d'un mois de l'épreuve de force.

à Monsieur
Monsieur Dubois
au Bureau du Globe
passage Choiseul N° 77
à envoyer de suite
s'il est possible. B. CONSTANT

Je me proposais, Monsieur, d'aller vous trouver dans votre retraite de Ste Pélagie, lorsque j'ai appris que vous étiez à Chaillot. Ne sachant pas précisément la maison où je devrais vous chercher, je m'adresse à vous pour en être instruit, en vous réitérant l'expression de mon désir de vous voir et de ma profonde et sincère considération.

Paris ce 30 juin 1830 B. CONSTANT

Entre les deux billets, Constant a été réélu député de Strasbourg. Le premier avait donc été écrit en pleine période électorale ; on n'y voit pourtant pas trace de ces préoccupations : ce n'est pas à Dubois journaliste politique que s'adresse Constant, mais au directeur d'un organe qui continue à vouer à la littérature et à la philosophie une bonne part de son intérêt.

Les « deux volumes » qu'il achève en ce moment sont ceux de la *Religion* [1]. En juillet, il annoncera à sa cousine Rosalie qu'ils sont terminés. Les *Mélanges*, œuvre composite, mais aussi remarquable par l'unité que par la hauteur de la pensée, avaient été publiés en août 1829 [2]. Quant aux *Cent-Jours*, ces mémoires [3] avaient été réédités, ou plutôt remis sur le marché, enrichis d'une importante et belle introduction, en 1829 également.

Ce qui fait le prix de ces deux billets inédits, c'est de nous permettre d'entrevoir le Constant de la dernière année. Dès 1825, il a écrit à sa cousine [4] : « Un hiver viendra où tout sera fini, et cet hiver n'est pas bien éloigné. » C'était pour ajouter : « Aussi je fais mes préparatifs, c'est-à-dire j'achève, du mieux que je peux, ce que je veux laisser après moi. »

Le glorieux Constant des obsèques nationales de décembre 1830, le Constant qui avait en juillet couvert de son autorité et de sa popularité l'appel au duc d'Orléans, celui qui s'était affirmé sous la Restauration le maître d'école de la liberté, le député qui « faisait son métier » avec une conscience et une activité hors de pair ont parfois relégué dans l'ombre ce second Constant, noble et grand d'une autre grandeur, celle d'un esprit maître de sa pensée, qui entend achever enfin l'œuvre de sa vie. Et qui y parviendra.

Nous remercions très vivement M. l'abbé Alain Chantreau, de Nantes, qui a découvert ces deux pièces de correspondance et a bien voulu nous les communiquer avec une notice sur leur destinataire, ainsi que leurs propriétaires, M. et Mme Guibal, de Nantes, qui en ont autorisé la publication.

P. CORDEY.

---

[1] *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements.* Les trois premiers tomes avaient été publiés de 1824 à 1827. Les deux derniers parurent à Paris, chez Pichon et Didier, en 1831 seulement.

[2] Ils parurent en un volume, sous le titre : *Mélanges de littérature et de politique*, chez Pichon et Didier, à Paris. C'était un peu la candidature de Constant à l'Académie.

[3] *Les Lettres sur les Cent-Jours* ont été publiées tout d'abord dans la *Minerve française* (t. VII à IX) d'août 1819 à février 1820. Elles reparurent en deux volumes, sous le titre de *Mémoires sur les Cent-Jours, en forme de lettres*, avec des notes très abondantes, chez Béchet, en 1820 et 1822. La 2e édition de 1829 porte les noms de Pichon et Didier pour éditeurs.

[4] *Correspondance de Benjamin et Rosalie de Constant*, publiée par Alfred et Suzanne Roulin, Paris 1955, p. 263, Lettre CLXXXIX, du 16 janvier 1825.

Imprimerie La Concorde, Lausanne (Suisse)